

AIDE AUX VACANCES 2015 et au-delà...

La Commune et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) viennent de décider d'augmenter leur soutien financier aux familles de CHAVANOD, dans les différents modes de garde de leurs enfants.

A compter de cette année, le CCAS apportera désormais son aide financière pour l'accueil d'enfants et de jeunes (jusqu'à 12 ans) en centre aéré et en colonie de vacances.

Cette aide financière tient compte du quotient familial (QF) déterminé par la Caisse d'Allocations Familiales :

- Elle est de 5 € par jour et par enfant pour les familles qui ont un QF inférieur ou égal à 550.
- Elle est de 3,50 € par jour et par enfant pour les familles $550 < QF \leq 800$.
- Elle est de 1,50 € par jour et par enfant pour les familles $800 < QF \leq 1.200$.

Le nombre de jours financés est plafonné à 30 jours par année civile.

Cette participation sera versée directement aux organisateurs de centres aérés / colonies de vacances qui déduiront immédiatement de votre facture l'aide financière apportée par la Commune, dès l'inscription de votre enfant. Pour cela, il suffira simplement que vous apportiez un justificatif de domicile au jour de l'inscription, attestant que vous habitez bien CHAVANOD.



La subvention communale est valable aussi bien pour le centre aéré de CHAVANOD, organisé par l'association Familles Rurales cet été dans les bâtiments de l'école primaire, que ceux organisés sur QUINTAL, ANCECY, CRAN-GEVRIER, MEYTHET, SEYNOD, etc. – ou encore pour les colonies de vacances proposées par l'UFOVAL.

Rappelons que, depuis 2006 déjà, la Commune finance plus de 50 % du coût d'accueil en **halte-garderie "KARAPAT"** (le jeudi à la salle polyvalente) et depuis 2011, celui au sein de la **crèche d'entreprises "BULLE DE NEIGE"** dans le Parc Altaïs, avec 10 berceaux réservés aux habitants de CHAVANOD.

Le dossier d'inscription pour la crèche "BULLE DE NEIGE", pour 2015/2016, peut être téléchargé sur le site www.chavanod.fr. Il est à retourner ensuite en mairie avant le 30 avril 2015.

Cependant, les familles qui auraient besoin de quelques jours de garde pour leurs enfants de 2 mois à 3 ans peuvent solliciter cette crèche directement. En effet, elle met à leur disposition des places temporairement disponibles, notamment l'été.



LE BUDGET COMMUNAL 2015

Il a été voté le 29 mars dernier, et en voici les principales dispositions :

◆ **Concernant les impôts locaux :**

Stabilité du taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Evolution du taux des taxes d'habitation (payée par tout occupant) et foncier bâti (payée par les propriétaires de constructions) : après 2 années sans augmentation, le taux de la taxe variera de + 2,70 %. (rappelons que ce taux est appliqué sur la valeur locative des propriétés telle que calculée par les services fiscaux). Il est en effet apparu nécessaire à la fois de compenser la baisse de la dotation globale de fonctionnement versée aux communes par l'Etat (- 52 000 € en 2015), et de préparer notre commune à financer d'importants investissements, projetés sur le long terme et anticipés au plan financier, qui seront réalisés dans les toutes prochaines années.

◆ **Ce budget permettra donc pour l'année 2015, entre autres projets, de réaliser :**

Le rond-point du Crêt d'Esty et des voiries primaires de la ZAC pour environ 2 760 000 € TTC.

Le terrain synthétique au stade. Il remplacera le terrain stabilisé, devenu potentiellement dangereux. Utilisable même par temps pluvieux, il donnera au COC FOOT les moyens de se développer à hauteur des besoins de la population actuelle et future. Les travaux sont évalués à 908 000 € TTC.

Une aire de sport libre, en plein air (fitness pour ados-adultes), des jeux d'enfants et un jeu de boules compléteront l'installation.

Des travaux de voirie pour 362 000 €.

Des économies d'énergie sur le réseau d'éclairage public : lampes basse consommation, modification d'armoires électriques,... pour 70 000 €.

La transformation du POS en PLU : frais d'études, schéma d'eaux pluviales,... pour 70 000 €.

Divers équipements pour l'école : achat d'ordinateurs, aire de jeux, logiciel de gestion, petits aménagements intérieurs pour 42 000 €.

Et bien d'autres travaux qui seront détaillés ultérieurement.

La matinée VILLAGE PROPRE

— Samedi 25 avril 2015 —

Bien sûr, la Mairie s'efforce de nettoyer très régulièrement les lieux publics, mais la commune est vaste, les espaces libres nombreux. Petits et grands sont bienvenus pour maintenir un environnement agréable à notre lieu de vie commun : on espère cette année voir beaucoup de monde retrousser ses manches !

Concrètement, tous ceux qui souhaitent s'impliquer dans cette opération se rendront à **8h30 au stade**, où leur seront distribués pinces de ramassage, sacs poubelles, et un secteur à visiter.

Apporter ses propres gants et un gilet de sécurité.

Et, en fin de matinée le verre de l'amitié sera servi pour remercier les participants.

PAR AILLEURS, MAIS DANS LE MÊME OBJECTIF, LA C2A PROPOSERA UN STAND D'INFORMATION SUR LE TRI ET LA GESTION DES DÉCHETS LE LUNDI 18 MAI 2015 DE 11H00 À 12H00 ET DE 15H30 À 16H30, DEVANT L'ÉCOLE PUBLIQUE.

Cérémonie du 8 mai

La cérémonie du 70ème anniversaire de la victoire de 1945 en hommage aux victimes de la guerre et de la déportation aura lieu le :

**VENDREDI 8 MAI 2015
à 11 heures**

**au monument aux Morts
au cimetière de CHAVANOD**

Après le dépôt d'une gerbe au monument des fusillés des Creuses, un vin d'honneur sera servi .

Toute la population est invitée à s'associer à cette manifestation.